

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son septième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 25 mai 2023, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 40 — *Loi modifiant la Loi sur les sports de combat/The Combative Sports Amendment Act*;
- projet de loi 43 — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act (2)*.

### Composition du Comité :

- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. GUENTER;
- M. le *ministre* KHAN;
- M<sup>me</sup> LATHLIN;
- M. PEDERSEN;
- M. REDHEAD.

Le Comité a élu :

- M. GUENTER à la présidence;
- M. PEDERSEN à la vice-présidence.

### Autre personne qui siège à l'Assemblée étant intervenue :

N. FONTAINE

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 40 — *Loi modifiant la Loi sur les sports de combat/The Combative Sports Amendment Act* :

John McDonald	Commission des sports de combat du Manitoba
Rick Lemoine	Manitoba Sport Martial Arts Association
Giuseppe DeNatale	Canadian Fighting Center

### Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi sur les sports de combat/The Combative Sports Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 43) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act (2)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
Josh Guenter

Le 25 mai 2023